

servicenow.

**METTEZ L'IA À VOTRE SERVICE
GRÂCE À SERVICENOW®**[🏠](#) > [ECONOMIE](#) > [PATRIMOINE](#) > [FISCALITÉ](#)

LA FRANCE TAXE DAVANTAGE LES HAUTS REVENUS QUE LES AUTRES PAYS DE L'OCDE

Timothée Talbi Le 03/10/2023 à 12:41



Selon une note du site spécialisé Fipeco, l'Hexagone est le deuxième pays de l'OCDE qui taxe le plus les hauts salaires et figure parmi ceux qui prélèvent le plus d'impôts sur les dividendes élevés.

Une forme de réponse à l'étude de l'Institut des politiques publiques publiée au printemps dernier **qui mettait en avant la dégressivité de l'imposition pour les plus riches** en s'intéressant aux quelques dizaines d'ultrariches français, faiblement imposés. Le site spécialisé Fipeco vient ainsi de dévoiler une note qui compare les niveaux de taxation des quelque 40 pays de l'OCDE pour les plus hauts revenus. Sur le plan méthodologique, Fipeco fixe le seuil de haut revenu pour toute personne célibataire qui gagne 20 fois le revenu moyen de son pays, que ce soit sous forme salariale ou sous forme de dividendes, ce qui élargit le spectre des hauts revenus analysés.

"La plupart des actionnaires ne contrôlent pas la distribution des bénéfices de l'entreprise", explique aux *Echos* François Ecalle qui juge l'approche de l'OCDE "plus pertinente".

La note s'appuie effectivement sur une étude de l'Organisation de coopération et de développement économique et inclut dans son analyse côté salaire l'impôt sur le revenu et les cotisations salariales ainsi que les charges patronales. En ce qui concerne les dividendes, sont comptabilisés les taxes sur cette rémunération mais aussi l'impôt payé par l'entreprise sur ces bénéfices avant qu'il soit distribué.

Des écarts importants dans les pays baltes, en Grèce et en Belgique

En France, un célibataire qui touche plus de 3.200 euros brut par mois est taxé à hauteur de 64,2% lorsque cette rémunération est perçue sous forme de salaires. Dans le détail, 52,7% correspondent à ce que le salarié paye en impôt sur le revenu et charges salariales tandis que les 11,5% restants correspondent aux charges patronales dont s'acquitte l'entreprise. Au sein de l'OCDE, seule la Belgique affiche un niveau de taxation sur les salaires supérieur, à près de 67%.

Lorsque ces revenus mensuels supérieurs à 3.200 euros bruts sont touchés sous la forme de dividendes, ces derniers sont taxés à hauteur de 51,2%, 32,4% étant payés par l'actionnaire via **la flat tax** ou encore la contribution sur les hauts revenus et les 18,8% restants par l'entreprise au titre de l'impôt sur les bénéfices. Sur ce segment particulier, seuls le Canada (52,8%), le Danemark (54,7%) et l'Espagne (57%) affichent un niveau de prélèvement sur les dividendes plus important.

Comme près de deux pays de l'OCDE sur trois, la France offre une taxation plus avantageuse aux revenus du capital, ce qui peut inciter à percevoir des dividendes plutôt qu'un salaire à ce niveau de rémunération. Si l'écart français entre le taux de prélèvements sur les salaires et celui sur les dividendes est de 13 points, il flirte cependant avec les 23 points pour les pays baltes, la Grèce ou encore la Belgique. À l'opposé, les Etats-Unis, l'Allemagne ou l'Espagne font partie des pays qui imposent plus fortement les dividendes que les salaires.

Timothée Talbi
